

VIVRE Informations municipales SAINT-DRÉZÉRY

#45

FÉVRIER

2023



AUTHENTIQUE ET RURAL

VOTRE MAIRIE



OUVERTE AU PUBLIC

Du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 15 et de 14 h 30 à 18 h
Vendredi 8 h 30 à 12 h 15 et de 14 h 30 à 17 h
SECRÉTARIAT : 04 67 86 90 87 - mairie.saint.drezery@wanadoo.fr

CCAS : ccas@saintdrezery.eu

URBANISME : 04 67 55 87 96 - Ouvert au public : mardi, mercredi, vendredi.

POLICE MUNICIPALE : 04 67 86 90 87

CENTRE DE LOISIRS SERVICE JEUNESSE : 04 67 55 87 95

saint.drezery.sport@wanadoo.fr

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE : 04 67 54 41 68

Mardi 16 h 30 à 19 h - Mercredi 10 h à 12 h 30 et 15 h à 18 h 30

Jeudi 16 h 30 à 18 h 30 - Samedi 10 h à 12 h 30.



PERMANENCES DES ÉLUS

SUR RENDEZ-VOUS AU 04 67 86 90 87 - mairie.saint.drezery@wanadoo.fr

JACKIE GALABRUN-BOULBES, Maire

LOÏC LE BLEVEC, aménagement du territoire, urbanisme et développement durable.

FRANÇOISE SIRVEN, action sociale et solidarités, protocole et communication.

JEAN-PHILIPPE DACHEUX, patrimoine communal, travaux, sécurité et CCFF.

GÉRALDINE HOUVENAGHEL-DEFOORT, vie associative, culture et manifestations.

RICHARD LAVIE, finances, jumelage et tourisme.

MARION BIGLIONE-KAPLANSKI, écoles, jeunesse et petite enfance.

DANIEL SALVADOR, proximité, marché, commerçants/artisans et agriculture.



SERVICES DIVERS

LA POSTE :

lundi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi de 9 h à 11 h 15 et le mardi 10 h à 11 h 15.

HÉRAULT TRANSPORT : 04 34 888 999 — TAM : 04 67 22 87 87.

PHARMACIE DE GARDE : 3237

CHIRURGIEN-DENTISTE DE GARDE : 04 67 73 95 76.

CORRESPONDANT LOCAL MIDI LIBRE : Corinne Laroche

06 81 12 75 05 - claroche-ml@hotmail.fr

COLLECTE DES DÉCHETS / ORDURES MÉNAGÈRES :

<https://www.montpellier3m.fr/collecte>

⇒ Déchets ménagers résiduels : **bac gris**, 1 passage le vendredi matin dans les zones pavillonnaires et 4 passages dans le centre ancien le lundi, mercredi, vendredi et samedi matin.

⇒ Déchets recyclables : **bac jaune**, mercredi matin pour tout le village

⇒ Biodéchets : **bac orange**, mardi matin pour les zones pavillonnaires.

Renseignements, n° vert GRATUIT : 0 800 88 11 77.

⇒ Encombrants et déchetterie : accès au compte citoyen

<https://portail-saint-drezery.eservices.montpellier3m.fr/>

Ou au guichet unique de la mairie 04 67 86 90 87.

Encombrants : une date d'enlèvement vous est communiquée (les sortir la veille).

Déchetterie à Beaulieu : du lundi au samedi 14 h à 18 h - vendredi et samedi 9 h à 12 h

- dimanche 9 h à 12 h 30.



VIVRE SAINT-DREZÉRY

SOMMAIRE

P.4 Le mot du Maire

P.5 Vie municipale

Accueil des nouveaux arrivants

11 Novembre

Vœux aux agents

Vœux à la population

P.7 Vie associative

Actualités du comité de jumelage

Un totem pour Saint-Drézéry

P.9 Vie culturelle et festive

La bibliothèque

Halloween Party

Une chorégraphe à Saint-Drézéry

Don du film *À l'ombre des marronniers*

P.12 Action sociale

Repas des bénévoles

Semaine bleue

Octobre Rose et Movember

PSC1

Le piolet de verre

Des colis de Noël pour nos aînés

Le Relais emploi

P.14 Prévention et sécurité

Prise d'armes du Lieutenant Robin

Assermentation M. Durili

Opération tranquillité vacances

Les déjections canines

P.16 Finances

Le défi énergétique de Saint-drézéry

Budget primitif 2023

P.19 Vie des commerces

Ouverture d'un cabinet de sophrologie

P.19 Conseil municipal

22 septembre 2022

20 octobre 2022

15 décembre 2022

P.24 Intercommunalité

Rencontre avec le sénateur

AMF au château de Castries

P.24 Urbanisme

Quartier « Puits de Tourre »

Les murs de clôture

P.25 Réalisations - Travaux

P.26 Environnement

Compostage à la ferme

La ZFE à Montpellier

Journée « Nettoyons la nature »

Panneaux « Stop Dépôt Sauvage »

P.28 État civil

P.29 École - Jeunesse

Portrait de Stéphane Montella

Organisation du Service Jeunesse

Les vacances de la Toussaint

Une soirée « récup »

Évolution des tarifs des activités

périscolaires et extrascolaires

P.32 Agenda

Bulletin municipal gratuit n° 45 - Février 2023

Mairie, Place Cambacérés, 34160 Saint-Drézéry

Directeur de la Publication : Jackie Galabrun-Boulbes

Comité de rédaction : M. Biglione, J.-P. Dacheux, J. Galabrun-Boulbes,

G. Houvenaghel, L. Le Blévec, R. Lavie, F. Sirven et les services de la mairie

Photos : Mairie et élus

Relecture : H. Mercier et F. Sirven

Conception graphique : C. Beauquier Goaper - CBG.Com

Impression : Impact — Saint-Martin-de-Londres





Chères Saint-Drézériennes, Chers Saint-Drézériens,

Enfin, une fin d'année « normale » qui a permis de se réunir autour des tables de fêtes, en famille et entre amis.

2022 n'a pas été une année facile. Après le COVID et la guerre en Ukraine, notre pays a été frappé, par une nouvelle crise, celle de l'énergie, et doit aussi faire face à une forte inflation. Ainsi, afin de maintenir la qualité des services publics, nous avons mis en place un plan de sobriété : rénovation énergétique des bâtiments publics, réduction des températures dans les bâtiments communaux, sensibilisation des agents municipaux, des acteurs associatifs, des enseignants... Nos finances communales n'ont pas été épargnées et, grâce à une bonne gestion, les économies vont être poursuivies afin de répondre aux perspectives pour Saint-Drézéry. Un plan de rénovation de notre éclairage public avec la métropole est en route : 75 % de notre village sera équipé en LED en 2023 avec diminution de l'intensité lumineuse, et d'ici 2 ans cette technologie sera appliquée sur l'ensemble du réseau. Nous avons voté notre budget 2023, jeudi 15 décembre, afin de démarrer nos projets sur l'année civile et être rapidement opérationnels dans les dossiers.

Je vous invite à parcourir ce bulletin d'information où sont développées les principales réalisations de la fin d'année. Notre grand projet, déjà entamé, est la restauration du château en Hôtel de Ville avec une inauguration prévue à l'été 2024. Cette rénovation permettra, outre la revalorisation de notre patrimoine, l'installation dans de meilleures conditions des personnels : administratif, jeunesse, police municipale, petite enfance....

Nous avons reçu les chiffres du recensement au 1er janvier : 2 901 habitants à Saint-Drézéry. Notre village s'agrandit. Son attractivité n'est plus à démontrer. En développant les différents services offerts à la population : commerces, pôle médical, écoles, services aux personnes (aides aux associations, crèches, garde d'enfants, EPHAD, résidence seniors...), nous augmentons la qualité de vie de tous ses habitants. Afin de maintenir notre authenticité et notre ruralité, l'équipe municipale a la volonté de préserver les traditions et le soutien à l'agriculture. Les multiples activités qui animent Saint-Drézéry feront que j'aurai plaisir à vous rencontrer et à échanger tout au long de cette année.

Gardez-vous en bonne santé et que 2023 soit pour vous et tous ceux que vous aimez une année de réussites, d'accomplissement personnel et professionnel.

Excellente année à toutes et à tous !

JACKIE GALABRUN-BOULBES, Maire

INFOS

Retrouvez toutes les informations : l'actualité, les moments forts, les informations pratiques... sur le site officiel de la commune <http://www.saintdrezerj.fr> sur la Page Facebook et en vous inscrivant à la newsletter directement sur le site.

Hôtel de Ville - Place Cambacérès – 34160 SAINT-DRÉZÉRY - Fax 04 67 86 69 58
Courriel : mairie.saint.drezerj@wanadoo.fr

► VIE MUNICIPALE

► 17 septembre : Accueil des nouveaux arrivants

L'équipe municipale a accueilli les nouveaux arrivants qui avaient répondu présents à l'invitation de Mme le Maire. La cérémonie consistait à présenter, au cours d'une courte visite, la bibliothèque, l'église, les travaux de la future mairie détaillés par Jackie Galabrun-Boulbes et la salle des mariages où adjointes et adjoints ont pris la parole pour présenter leurs délégations. Après la photo traditionnelle, l'adjointe à la culture a terminé la visite en évoquant les nombreux événements accueillis dans le parc municipal. Un apéritif favorisant les échanges a clôturé cette agréable rencontre. Durant ce moment, les élus ont distribué à chaque famille un sac comportant des petits cadeaux offerts par la collectivité.



► 11 novembre : Cérémonie Armistice 1918

C'est par la lecture du message de Monsieur Sébastien Lecornu, ministre des Armées et de Madame Patricia Mirallès, secrétaire d'État aux Anciens Combattants et à la Mémoire, que Madame le Maire, entourée de l'équipe municipale, d'anciens combattants et des autorités militaires ouvre la cérémonie de commémoration du 11 novembre. Une petite assemblée, empreinte de ce devoir de mémoire, assiste à ce moment d'hommage à tous les morts pour la France, si important pour la transmission de notre histoire alors que la guerre frappe aujourd'hui aux portes de l'Union européenne. Le dépôt de gerbe avec les enfants présents, la sonnerie aux morts, la minute de silence et la Marseillaise chantée à l'unisson ont rythmé les moments forts de cette célébration qui s'est achevée avec l'apéritif municipal.



➤ Vœux aux agents

Vendredi 13 janvier, Madame le Maire a présenté ses vœux à l'ensemble du personnel municipal lors d'une soirée durant laquelle élus et agents ont célébré ensemble cette nouvelle année. Les prises de parole de Mme Richard-Escuret, Directrice générale des services, de Vincent Grimon, Directeur des services techniques et de Stéphane Montella, Coordonateur du service jeunesse ont mis l'accent sur l'implication des agents dans leur quotidien, toujours soucieux de rendre un service public de qualité, chacun dans les missions qui leur sont confiées. Des remerciements et applaudissements soutenus pour toutes et tous qui œuvrent toute l'année au service de notre commune. La soirée s'est poursuivie dans une ambiance musicale et dansante.



➤ Vœux à la population

Madame le Maire, accompagnée de son équipe au grand complet et entourée de maires et d'élus des villages voisins, s'est réjouie, dès le début de son discours, de ce moment qui lui est cher, à nouveau possible après deux années d'absence. Les Saint-Drézériens étaient nombreux pour ce rendez-vous. Après un diaporama reprenant les moments partagés de l'année 2022, les projets 2023 ont été énoncés. Avec les événements marquants autour de nous durant l'année écoulée et les crises qui se succèdent, il y a plein de raisons d'être pessimiste, mais il y a aussi plein de raisons d'être optimiste. Et à l'échelle de notre commune, on a plein d'optimisme à démontrer et à donner pour continuer à mener les projets sur notre territoire tous ensemble. Mme le Maire a déclaré avec émotion : « plus que des vœux, plus que des rêves, en dépit des inquiétudes, nous ferons de 2023 non pas une année immobile, mais une année encore et toujours volontaire et solidaire, une année mobilisée et engagée pour continuer d'avancer sur la voie que nous avons tracée. » La cérémonie s'est terminée par un apéritif déjeunatoire où les échanges se sont poursuivis avec chaleur et convivialité.



➤ TRAVAUX DE NOS MOUSQUETAIRES !

Nos travailleurs de l'ombre ont repris du service. Autour de la croix, pas loin du cimetière, ils ont nettoyé tous les vieux végétaux pour aider à la repousse.



➤ VIE ASSOCIATIVE

La reprise des activités associatives depuis la rentrée scolaire a montré un bel engouement de la population qui a pu faire ses choix parmi une multitude d'offres proposées. Et dans ce même élan, ce sont de nombreuses manifestations associatives et même plusieurs festivals de 3 jours qui ont égayé cette fin d'année. Félicitations et remerciements aux associations organisatrices pour toutes ces propositions de qualité.

➤ Les actualités du Comité de Jumelage

• Voyage en Italie du 26 septembre au 2 octobre « Naples aux baisers de feu »

- Départ chaotique, un atterrissage raté à l'aéroport de Montpellier obligeant à décoller 24 h plus tard ! Mais un programme restant presque inchangé avec la visite de la baie de Naples, de la baie de Sorrente et de la côte amalfitaine, amputé de l'ascension du Vésuve, au grand désespoir de certains.
- Pas de dilemme pour mieux comprendre la vie de la Rome antique : **Herculanum** avec ses ruines très conservées et les fouilles gigantesques de **Pompéi** ont été visitées, agrémentées du musée National de Naples avec sa vaste collection d'objets provenant de ces mêmes ruines.
- Et **Naples**, ville grouillante de voitures et scooters, aux habitants de caractère, aux grandes places bordées de magnifiques monuments, aux rues typiques étroites et animées où le linge pend au balcon...
- « **Capri, c'est fini!** » Bateau raté, c'est parti pour la visite de Sorrente et d'une ferme où la Mozzarella et le Limoncello sont fabriqués... Passage par les falaises abruptes et les rives escarpées parsemées de petites plages et de villages de pêcheurs aux couleurs pastel de la **côte Amalfitaine** pour finalement attraper le bateau nous amenant à Anacapri et Capri, la ville des riches pour le dernier jour : « **Capri, ce n'est pas fini !** »
- Magnifique hôtel et très bonne ambiance grâce à tous !



• 15 octobre : Journée italienne

C'est sous un beau soleil que s'est déroulée la journée italienne. Certains de nos amis **Bagnaresi**, Cristiano, Giulia et Denise, sont venus nous présenter des produits de Bagnara di Romagna et en particulier le safran, le vin, le panettone, les pâtes aux céréales anciennes et les vêtements de Denise. Nos amis **musiciens de la région de Perugia** « Massimo Liberatori » accompagnés de l'incroyable chanteur « Simone Pescari » ont animé l'apéritif offert par le Comité de Jumelage. Beaucoup sont restés dans le parc pour se restaurer. Tout au long de la journée, les exposants de **produits italiens et masques vénitiens** ont pu rencontrer les Saint-Drézériens venus en famille, des **structures gonflables** attendaient les enfants. Les « **Vénitiens** » ont déambulé dans le village. **La soirée, animée par nos amis musiciens**, restera dans nos mémoires : chansons traditionnelles, chansons des plus grands comme Pavarotti, Bocelli, Tuzzi, Celentano... et chansons plus récentes et connues ont enchanté le public.



➤ « Un totem pour Saint-Drézéry »



Initié par une conférence le 7 octobre dernier animée par les Amis de la Baragogne, le projet d'un totem pour Saint-Drézéry a été officiellement lancé en décembre. Un objectif : créer une légende moderne et sa créature fantastique, compagne de nos fêtes et symbole de l'identité de notre village, et rassemblant le plus grand nombre. Plusieurs associations du village sont d'ores et déjà bien impliquées dans ce projet, ainsi que la bibliothèque, le Service Jeunesse et divers acteurs du village. Pour ouvrir la participation au plus grand nombre, des boîtes à idées ont été disposées en divers lieux (mairie, bibliothèque, boulangerie et écoles). Suivez l'aventure au fil de l'eau sur la page Facebook « Totem Saint-Drézéry ». Une prochaine communication est prévue sur le partage des idées récoltées.

UN TOTEM POUR SAINT-DREZÉRY

Créez la légende de notre village avec sa créature fantastique

Donnez vos idées par tous les moyens

Du 28 novembre au 15 janvier 2023

Boîtes à idées
En Mairie, à la bibliothèque, dans les écoles, à la boulangerie

Téléphone Mairie
04 67 86 90 87

Facebook
"Un totem pour Saint-Drézéry"

Mail
belloc@saintdrezerie.eu

Retrouvez l'agenda des évènements associatifs ainsi que le triptyque et le livret des associations en ligne sur le site de la Mairie.

TRIADE IMMOBILIER

Michel POURRA
Responsable d'agence
06 16 47 65 35

2, av. de la Méditerranée - 34160 SAINT-DRÉZÉRY - contact@triadeimmobilier.com

▶ VIE CULTURELLE & FESTIVE

➤ La bibliothèque

• La vie de la bibliothèque en images de septembre à décembre



1. Une nouvelle tour Mangas — 2. BB lecteurs — 3. Atelier d'écriture au fil des mots — 4 & 5. Exposition *Un livre vient au monde* enrichie des illustrations de CreAdeline — 6. Exposition *Les fausses nouvelles* — 7. Jeux de vacances (25/10) — 8. Projection surprise (26/10) — 9. Exposition *Noël* — 10. Sapin de livres en lumière — 11. Décorations des vitrines par CreAdeline — 12. Carnet de voyage *Compostelle sans bagage*

• « Festipetits », le festival des 0-3 ans

Plaisir de rêveries et de découvertes à l'adresse des tout-petits, à travers des éveils musicaux, histoires, comptines et spectacles avec :

- Un **concert et récital** de Tintamarre au cirque animés par Pascale de la bibliothèque de Vendargues.
- Un **spectacle professionnel** contant l'histoire d'Arthur, un poisson rouge voyageur en salle Cardonnet.
- Un drôle de **livre tapis et des marionnettes** pour le conte « La cocotte qui Tap-tip-tope », accompagné de chansons et comptines bilingues par Kate et Laëtitia.



• Des « Livres en fête » dans le parc

Dimanche 25 septembre, pour la deuxième année consécutive, la bibliothèque a proposé le rendez-vous « Livres en fête ». Pour cette journée de fête du livre, le parc municipal a accueilli des **bouquinistes** venus livrer leurs trésors, livres anciens ou modernes, pour la jeunesse ou pour adultes. Le public s'est attardé dans les allées pour échanger avec l'un ou l'autre des **neuf auteurs** locaux présents en **dédicace**, tous registres confondus : polars, poésie, fiction, terroir, jeunesse, photo... Une petite **exposition de photos de Séverine Bignon**, surprenante et décalée, mettait en scène des lieux emblématiques du village associés avec humour à des livres de la bibliothèque aux titres évocateurs. Le **foodtruck Lilo Pizza** n'était pas très loin pour régaler les papilles! Sous les pins, deux courts spectacles de marionnettes, « **les contes carottés** » proposés par la **Cie Soleil Piétons** ont amusé petits et grands. Le public nombreux s'est



réjoui de ces versions du petit chaperon rouge et de peau d'âne détournées avec beaucoup d'humour. Les enfants ont tellement apprécié qu'ils ont attendu en fin de spectacle que l'intervenante leur épeluche à chacun une carotte à croquer! De beaux instants suspendus.



• 9 novembre : « Le Voyage de PÖÖX »

Les enfants et les plus grands ont profité d'une histoire poétique et colorée, racontée par Corinne à l'aide d'un **kamishibai** (théâtre d'images japonais) et entrecoupée de petites mélodies. Ce fut l'occasion pour eux de découvrir le son envoûtant des **violons altos de Cathy et Babette**, du hautbois et de divers autres instruments apportés par David. Merci à eux pour ce beau moment.



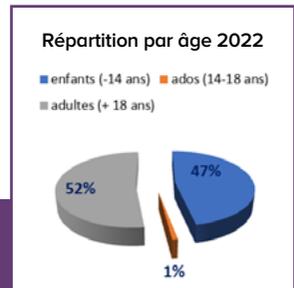
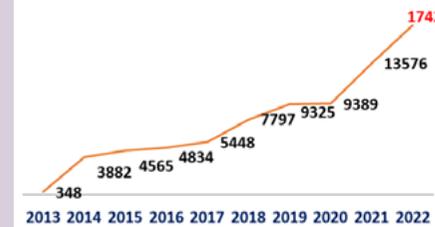
► POUR UNE ADRESSE ÉLECTORALE À JOUR

- Si vous avez déménagé récemment, pensez à demander la mise à jour de votre carte d'électeur. La démarche est simple. Elle peut se faire :
 - En ligne, sur le site Service-Public.fr ou <https://www.elections.interieur.gouv.fr>
 - A la mairie, votre contact madame LURAC Sonia, lurac@saintdrezerly.eu



• Un bilan 2022 très positif

À l'occasion de la réunion « de Noël » de l'équipe de la Bibliothèque (**21 bénévoles et 2 agents**) et avec le soutien de Mme Houvenaghel, adjointe à la culture, Mme Lehn et Mme Jacqué, les bibliothécaires, ont présenté un bilan très positif de l'année écoulée. Les statistiques, extraites du Système de gestion de la Bibliothèque, montrent, entre autres, un **accroissement constant du nombre de prêts** (même lors de la « crise COVID »). La mission de « troisième lieu », lieu de rencontres et d'échanges, de lien social, est également remplie avec la fréquentation d'un public varié qui augmente aussi. **À Saint-Drézéry, la culture se vit!**



Vous pouvez retrouver toute l'actualité de la bibliothèque directement sur son portail internet <https://bibliotheque.saintdrezerly.fr>

► Halloween Party



Le 31 octobre dernier, même pas peur à Saint-Drézéry, pour se retrouver à une **super boum** organisée par la municipalité en partenariat avec l'ALS, l'APE et grand nombre de bénévoles. Au programme : **goûter pour les enfants, maquillage et concours de costumes, Ricoune au micro et prix à remporter pour le concours du poids d'une courge!** Et des bonbons bien entendu! Une **halle aux vins** avait même été prévue pour les parents...

► Une chorégraphe à Saint-Drézéry !

Laura Demangel de la Compagnie Anima a présenté son **projet ASK** le 18 novembre dernier aux Saint-Drézériens et proposé en janvier **4 ateliers** pour vivre une **expérience artistique** permettant de stimuler sa propre **créativité**, d'éprouver la dynamique de son propre potentiel. Ask est la première étape d'**About : blAnk**, une démarche globale composée de plusieurs phases, alliant ateliers, recherche chorégraphique et création de spectacles, et soutenue par la **Métropole de Montpellier Méditerranée**.





➤ **Don du film «À l'ombre des marronniers»**

Régis Domergue, avec l'appui de Saint-Drézéry Patrimoine, nous a présenté «À l'ombre des marronniers» 20 ans après sa première sortie. Ce film a été réalisé grâce à des photos prises en 2002 à la fois sur l'environnement de notre village, mais aussi avec les visages de nos anciens et des enfants des écoles. Le 16 décembre 2022, il a profité de cette diffusion pour officialiser le «don» du film à la municipalité afin que la mairie soit la gardienne de cette mémoire.

▶ **ACTION SOCIALE**

➤ **16 septembre :
Repas des bénévoles**

Plus de 60 bénévoles donnent de leur temps aux diverses activités de la commune qui sont le Centre Communal d'Action Sociale, la Banque Alimentaire, le Comité de Jumelage, le Centre Communal des Feux de Forêt, l'Atelier Informatique, le relais Emploi, les Mousquetaires. Après la période Covid, il était temps de se retrouver autour du verre de l'amitié. Ce qui a été réalisé le 16 septembre aux «Amis de Bacchus».

➤ **Semaine bleue**

Cette année, la semaine nationale des retraités et personnes âgées s'est déroulée du 3 au 9 octobre. Le CCAS, impliqué dans cet événement, a proposé 2 animations entièrement gratuites pour les aînés : un atelier de 2 h de détente et mobilité corporelle avec l'Association Brain Up et un après-midi «Prévention des Arnaques» — dispensé par l'ADMR via l'animateur de l'API Bus — proposant un diaporama interactif accompagné d'échanges sur ce sujet d'actualité. Malheureusement, très peu de personnes présentes à ces manifestations.

➤ **20 octobre : Octobre Rose et Movember**

Cette année, le CCAS et le service Jeunesse de la mairie ont œuvré ensemble pour proposer une vente de porte-clés, imaginés conjointement avec Bédia — animatrice de l'ALSH — et créés pendant plusieurs mercredis par les enfants de classe élémentaire qui se sont vraiment impliqués pour cette cause. 3 membres du CCAS ont assuré la vente de ces 100 porte-clés (portant logo Octobre Rose et Movember) le 20 octobre sur le marché, au prix de 2 €. Certains acheteurs, faisant preuve de générosité, ont donné plus. Au total 258 € ont été collectés et reversés à la ligue contre le cancer. Sensibiliser la population aux cancers féminins et masculins était le but de cette opération. Un grand merci à tous les acteurs pour cette mobilisation et bravo au service Jeunesse pour ces créations. Parce que le dépistage reste le meilleur moyen de prévention pour lutter contre ces maladies, le mammobile était présent sur notre commune toute la journée du 21 octobre.



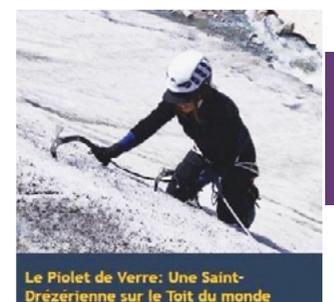
➤ **19 novembre : PSC1
7 h pour devenir un citoyen actif**

Une nouvelle fois cette année, le CCAS, en partenariat avec l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Hérault, a proposé une 3^e session de formation pour permettre aux jeunes Saint-Drézériens d'acquiescer le Certificat Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1). Le CCAS a pu maintenir le même tarif : 5 € pour le stagiaire (40 € étant pris en charge par le CCAS). Durant cette journée, les stagiaires apprennent la manière d'examiner une victime, les gestes à effectuer et l'appel des secours (alerte). Les principaux cas traités sont les malaises, les plaies, les brûlures, les traumatismes, l'hémorragie, l'étouffement, la perte de connaissance et l'arrêt cardiaque. Le formateur a ainsi évalué les stagiaires de façon continue tout au long de la journée, alternant théorie et pratique. Les 9 stagiaires ont tous réussi cette formation diplômante. On les félicite.



➤ **10 décembre : Conférence exposition Le piolet de verre**

Le temps d'une soirée, Fabienne Sicot est allée à la rencontre des Saint-Drézériens et de tous ceux qui la soutiennent dans son projet. Après avoir évoqué ses deux maladies, «le temps lui est compté avant qu'elles ne prennent les commandes de son corps», Fabienne nous a présenté la deuxième étape de son projet : l'ascension de l'Everest qui se déroulera en 5 étapes entre avril et mai 2023. Son parcours a été développé dans le précédent bulletin municipal (n° 44) d'octobre 2022. Fabienne doit encore boucler le financement de son projet et récolter 15 000 €. Elle a ouvert une cagnotte en ligne : www.leetchi.com/c/le-piolet-de-verre L'exposition du matériel qui sera utilisé lors de l'ascension a suscité beaucoup d'intérêt. Une soirée pleine d'émotions, de rires et d'espoir, car «ce projet s'inscrit dans une démarche de dépassement de soi, de dépassement du handicap, mais aussi d'espoir». Le CCAS a décidé de lui octroyer une aide exceptionnelle de 500 €.



Le Piolet de Verre: Une Saint-Drézérienne sur le Toit du monde

➤ **12 au 16 décembre :
Des colis de Noël pour nos aînés**

Toujours accueillis avec de larges sourires, Madame le Maire, les membres élus et extra municipaux du centre communal d'action sociale se sont répartis les visites chez 38 de nos concitoyens de 85 ans et plus pour leur remettre le colis gourmand composé de produits de qualité, offert par le CCAS. Un rendez-vous annuel synonyme de convivialité et d'échanges.



➤ Le Relais emploi s'adapte à vos besoins !

À compter du mois de février 2023, ce dernier change sa formule! Marie-Hélène Baeckeroot et Hélène Mercier vous recevront individuellement, sur rendez-vous, en mairie, de 10 heures à 12 heures, aux dates suivantes : 24/02/23 - 31/03/23 - 21/04/23 - 26/05/23 - 23/06/23. Les bénévoles sont à votre écoute. Ils vous apportent aide et conseils pour vos démarches, vos recherches d'emploi et vous accompagnent dans votre parcours (CV, lettre de motivation, orientation vers des organismes d'aide et de soutien, conseils pour les entretiens d'embauche...). Venir rencontrer les bénévoles du relais emploi vous permet de déposer votre CV et ainsi recevoir et être informé(e) régulièrement des offres de proximité que le relais emploi vous transmettra. Pour prendre ce rendez-vous individuel aux dates précédemment citées, vous pouvez joindre Marie-Hélène Baeckeroot au 06 30 58 57 94 ou Hélène Mercier au 06 61 16 70 21 ou envoyer un mail à l'adresse suivante : relaisemploi@saint-drezery.eu N'hésitez pas à nous contacter!

▶ PRÉVENTION ET SÉCURITÉ

➤ 14 novembre : Prise d'armes du Lieutenant Robin

Madame le Maire et l'adjoint à la sécurité ont eu l'honneur d'être conviés à la prise d'armes du lieutenant Guillaume Robin, nouveau commandant de la brigade de gendarmerie de Castries. Issu de l'école des officiers de Melun, le lieutenant Robin est affecté à la tête de la brigade de Castries, d'un effectif de 29 gendarmes en charge de près de 40 000 habitants répartis sur 10 communes, dont Saint-Drézéry. Officiers, sous-officiers et gendarmes adjoints volontaires étaient présents, ainsi que de nombreux élus, des partenaires institutionnels, des anciens combattants...



➤ 1^{er} décembre : Assermentation M. Durili

Recruté en qualité d'Agent de Surveillance de la Voie Publique en octobre 2019 puis nommé Policier Municipal deux ans plus tard, M. Durili Julien est en charge de la sécurité, de la salubrité et de la tranquillité publiques sur la commune. L'année 2022 a été en grande partie consacrée à sa Formation Initiale d'Application qu'il a suivie et brillamment validée. Agréé et assermenté depuis le 1^{er} décembre 2022, il est aujourd'hui apte à relever les infractions en matière de circulation routière, de salubrité publique, d'urbanisme, de nuisances sonores ou tout autres dont il a compétence. Prioritairement, il mènera une action préventive dans les limites du tolérable et adressera une image rassurante et bienveillante en direction de toutes les populations avec l'entier soutien de sa hiérarchie.

Julien Durili, 06 98 56 83 06
policemunicipale@saintdrezery.eu



À l'intérieur de ce bulletin comme dans ceux qui suivront, une page sera consacrée à votre information quant à la politique conduite par la municipalité pour le maintien de la sécurité à l'intérieur de notre commune et la défense de notre environnement face aux comportements incivils au travers des actions menées par le policier municipal, mais pas seulement. Après ces quelques lignes consacrées à sa présentation et un bref rappel de ce qu'est l'opération tranquillité vacances en vigueur sur notre commune, nous traiterons aujourd'hui du sujet, ô combien dérangeant, des déjections canines.



➤ Opération tranquillité vacances

Pendant toute absence prolongée de votre domicile, vous pouvez vous inscrire à l'opération tranquillité vacances. Les services de police ou de gendarmerie se chargent alors de surveiller votre logement. Des patrouilles sont organisées pour passer aux abords de votre domicile. Vous serez prévenus en cas d'anomalies (dégradations, cambriolage...). Formulaire en ligne ou à l'accueil de la mairie.

➤ Les déjections canines

Les espaces publics de notre village sont régulièrement souillés par des déjections canines malgré la présence de distributeurs de sacs de propreté à l'attention des propriétaires de ces chers canidés. Cette pollution, aussi bien visuelle qu'olfactive, favorise la prolifération de germes, nuit à l'hygiène publique et ternit l'image de notre cadre de vie. Il est donc rappelé aux propriétaires de chiens qu'ils en sont responsables et doivent, selon la réglementation, en assumer la propreté. Pour mémoire, les contrevenants s'exposent à une contravention de 3^e classe, d'un montant de 68 € et à une obligation de ramassage immédiat.



Pour éviter des désagréments et des frais importants, protégez votre compteur avec des plaques de polyuréthane ou polystyrène. Évitez les matériaux qui absorbent l'humidité. Ils favorisent le gel et peuvent être détruits par les rongeurs.



URGENCES

GENDARMERIE DE CASTRIES

04 67 70 03 31 ou appelez le 17.

POMPIERS : 18 - SAMU : 15 - SAMU SOCIAL : 115

N° D'APPEL DES URGENCES AVEC LE PORTABLE : 112.

EAU POTABLE PRESTATAIRE :

Société Veolia - Ruas 0 969 329 328

ASSAINISSEMENT PRESTATAIRE :

Saur / Alliance Environnement 04 67 83 75 16

ENEDIS - GRDF numéro vert gratuit 0 800 47 33 33

► LE DÉFI ÉNERGÉTIQUE FIXÉ PAR LA VILLE DE SAINT-DRÉZÉRY

La ville s'engage à baisser sa consommation énergétique de 15 %, soit une réduction de 60 000 KWh. Mais cet engagement est l'affaire de tous les Saint-Drézériens. Appliquons les «écogestes»!

► Actions de la Métropole de Montpellier 3M

- 1 : Passage au 100 % LED pour l'éclairage public.
- 2 : Extinction de l'éclairage public à 23 h dans certains quartiers sur proposition des communes.
- 3 : Plateforme de covoiturage 3M = Klaxit.
- 4 : Lancement d'un outil cartographique en open data pour visualiser le potentiel solaire des maisons et copropriétés de la Métropole pour identifier gratuitement le potentiel photovoltaïque des toitures.

► Actions de la commune de Saint-Drézéry

- 1 : Communiquer sur les enjeux financiers et environnementaux.
- 2 : Extinction des mises en lumière des bâtiments municipaux dès 23 heures.
- 3 : Illuminations de Noël 100 % LED de 17 h 30 à 23 h et une semaine de moins.
- 4 : Une offre de chauffage ajustée dans les équipements municipaux.
- 5 : Réglage de la température de l'eau chaude à 50° dans les bâtiments administratifs.
- 6 : Un référent « économie d'énergie » par bâtiment
- 7 : Organiser une sensibilisation des commerçants sur les écogestes.
- 8 : Rénovation des bâtiments énergivores.
- 9 : Automatisation de tous les chauffages et changement de tous les appareils énergivores.
- 10 : Acheter des véhicules légers électriques et soutenir les actions de la métropole.
- 11 : Poursuivre les actions sur les économies d'eau.
- 12 : Étude globale sur le maillage de panneaux photovoltaïques en autoconsommation collective.

Retrouvez le détail des actions menées sur le site internet de la commune : <https://saintdrezeroy.fr/fr/>

► POSE DES ILLUMINATIONS DE NOËL PAR LE SERVICE TECHNIQUE

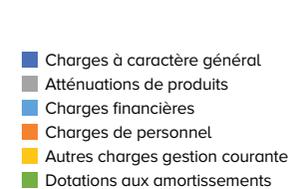


► BUDGET PRIMITIF 2023

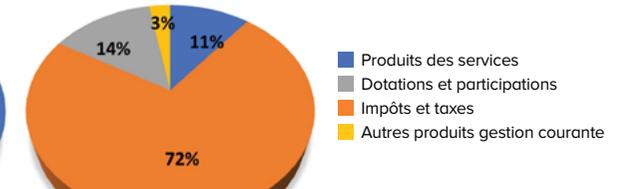
Pour faire face à l'inflation et aux hausses du coût de l'énergie

Fonctionnement 2 409 346	Investissement 2 465 160 €	Budget total 4 874 506 €
Capacité de désendettement = 4 ans		Endettement = 443 € par habitant

Dépenses de fonctionnement



Recettes de fonctionnement



► Les priorités du budget 2023

En fonctionnement

- Faire face aux augmentations du coût de l'énergie (prévisions = + 85 000 €)
- Faire face à l'inflation
- Maintenir notre capacité d'autofinancement

En investissement

- Poursuivre les travaux du nouvel hôtel de ville
- Réaliser les travaux d'isolation sur les bâtiments les plus énergivores

► Zoom sur les investissements

Dépenses	
Remboursement d'emprunts	113 000 €
MOE hôtel de ville, étude écoles	131 000 €
Subventions d'équipement versées 3M	80 000 €
Autres investissements, travaux bâtiments...	640 000 €
Travaux nouvel hôtel de ville	1 500 000 €
Recettes	
Opération d'ordre entre sections	54 000 €
Dotations Fonds divers Réserves	70 000 €
Subventions d'investissement	730 000 €
Trésorerie + emprunt	1 610 000 €



Vente à Sussargues - Direct producteur

Profitez de -10% dès 30€ d'achat* Sur présentation de ce flyer

Caveau de Sussargues - Avenue de Lahntal - 34160 Sussargues
Ouvert du mardi au samedi de 9h30 à 12h et de 15h30 à 19h. Fermé le jeudi après-midi.
contact@vinvaldespins.com - www.vinvaldespins.com - 04 67 86 50 34

celliersduvaldespins

*De 30 à 200€ d'achat. Hors cubes et produits extérieurs. Valable sur les vins en bouteille produits par la cave. L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération. Usage unique.

IMMOVANCE
L'immobilier des particuliers



Nos visages vous sont familiers ?

C'est normal,
Nous ne passons pas à la TV
mais à
Saint-Drézéry

Vous avez des projets
immobiliers ?
Nous allons vous accompagner !



Jérémy et Arnaud
Immovance **Jacou**
Réseau local depuis 10 ans



7 avenue de Vendargues
34830 Jacou
Tél : 04 67 56 73 14

RCS Montpellier 847 889 045 -
Carte professionnelle n° 3402 2019 000 040 615
Caisse de Garantie FNAIM 120 000 € Transaction

► VIE DES COMMERCES

► Ouverture d'un cabinet de sophrologie



Nouvellement diplômée et après une carrière d'infirmière axée sur la relation d'aide aux patients, Laurence Thieu, Sophrologue certifiée, formée à l'Institut de Formation à la Sophrologie Paris X^{ème} et membre de la Chambre Syndicale de la Sophrologie, vient d'installer son cabinet au 853 rue du Devois à Saint-Drézéry où elle réside depuis 17 ans. Pour tout



contact, tél. 07 61 87 11 48 ou par mail laurence.sophro@gmail.com. Plus d'informations sur sa page Facebook : Laurence Thieu Sophrologue. Nous lui souhaitons la bienvenue.

CONSEIL MUNICIPAL

► CONSEIL MUNICIPAL DU 22 SEPTEMBRE 2022

Membres du Conseil Municipal : 23
Présents : 15 - Votants : 22 - Procurations : 7

1. Approbation du compte-rendu du conseil du 16 juin

2. Compte-rendu des décisions du Maire

■ **Décision 2022-10** : Demande de subvention d'investissement auprès de la D.R.A.C. Occitanie – Ancien château de Saint-Drézéry, site inscrit – Aménagement du nouvel hôtel de ville à l'intérieur. Ces travaux patrimoniaux pour la première tranche sont évalués à 337 303,46 € HT.

3. FINANCES – Adoption du rapport de la commission d'évaluation des charges transférées (CLECT) du 14 septembre 2022

4. FINANCES – Attributions de compensation 2022 définitives suite à la CLECT du 14 septembre 2022

AC fonctionnement définitive 2022 pour Saint-Drézéry versée par la Commune à la Métropole : - 167 777,45 €

► Baisse de l'AC fonctionnement de la commune de 7 844,84 € suite à correction annuité emprunts.

Il est également proposé d'établir l'AC investissement définitive 2022 versée par la Commune à la Métropole : - 39 378,00 €

5. RESSOURCES HUMAINES

Modification du tableau des effectifs

■ Augmentation de temps de travail d'un agent au service Jeunesse liée à la nouvelle organisation du service École Jeunesse, à compter du 1^{er} septembre 2022 :

► Création d'un poste à 32 heures

► Suppression de l'ancien poste de l'agent à 28h qu'il occupait.

■ Création d'un poste d'EJE au 1^{er} janvier 2023 à hauteur de 17,5/35^{ème} pour le service Relais Petite Enfance des Garrigues.

► **CONSEIL MUNICIPAL DU 20 OCTOBRE 2022**

Membres du Conseil Municipal : 23
Présents : 18 - Votants : 21 - Procurations : 3

1. Approbation du compte-rendu du conseil du 22 sept.

2. Compte-rendu des décisions du Maire

■ **Décision 2022-11** : Marché de travaux - Aménagement du nouvel Hôtel de Ville dans l'ancien Château de Saint-Drézéry – Avenant n° 1 Modification du montant de l'avance porté à 20 % (pas d'incidence financière sur le montant du marché).

3. FINANCES – BP 2022 – Décision modificative n°2

En section de fonctionnement :

► Ajustement des crédits au chapitre 12, charges de personnel de 41000 € compensés par des recettes supplémentaires liées en partie aux personnels ou au fonctionnement des services.

En section d'investissement :

► Régularisation entre articles 1328/1348
► Ajustements de crédits au chapitre 21 compensés par le chapitre 20
► Augmentation des crédits liés aux travaux du château au chapitre 23 compensés par la subvention DETR 2022

DM 2 - BP 2022

IMPUTATIONS BUDGÉTAIRES		Fonctionnement		Investissement	
		D	R	D	R
CHAP 12-6413	Charges de personnel contractuel	41 000,00 €			
6459	Compensation prime inflation		4 000,00 €		
73123	Taxe additionnelle droits de mutation, total 36 792,48 €		18 355,00 €		
74748	Participation RPE		2 645,00 €		
7488	Autres attributions et participations (CAF)		16 000,00 €		
CHAP 13-1328	Subvention d'investissement (régul entre articles)				66 300,00 €
	Subvention d'investissement (subventions obtenues nouvel Hôtel de Ville)				300 000,00 €
CHAP 13-1348	Autres fonds (régularisation entre articles)				- 66 300,00 €
CHAP 21-2111	Terrains nus				
CHAP 20-203	Frais études			- 26 865,40 €	
CHAP 21-2138	Autres constructions (climatisation école)			13 048,40 €	
CHAP 21-2157	Matériel et outillage technique			6 468,00 €	
CHAP 21-2183	Aménagements divers (sèche-linge école)			349,00 €	
CHAP 21-2182	Matériel informatique			2 000,00 €	
CHAP 21-2188	Autres immobilisations			5 000,00 €	
CHAP 23-231	Immobilisations corporelles en cours			300 000,00 €	
TOTALUX		41 000,00 €	41 000,00 €	300 000,00 €	300 000,00 €

4. MARCHÉ DE TRAVAUX - Nouvel Hôtel de Ville – Avenant lot n°9 Désamiantage

Suite aux travaux de démolition, deux conduits en fibrociment amianté ont été découverts derrière les cloisons et doublages déposés du R+1 aile Sud. L'intervention comprend :

- La rédaction d'un mode opératoire, ainsi que l'amenée et la replie du matériel nécessaire pour un montant de 144 € HT ;
- La dépose des conduits, leur transport et traitement ainsi que la réalisation de mesures de fin de travaux pour un montant de 2 345 € HT

► **CONSEIL MUNICIPAL DU 15 DÉCEMBRE 2022**

Membres du Conseil Municipal : 23
Présents : 22 - Votants : 23 - Procurations : 1

5. VIE ASSOCIATIVE
Subvention exceptionnelle
Les Amis du Vieux Saint-Drézéry

Aide de 100 € pour l'organisation des Chroniques Villageoises du 10 au 15 mars 2022. Les écoles ont été associées à ce projet.

6. VIE ASSOCIATIVE
Subvention exceptionnelle
Brocéliande

Aide de 1000 € pour l'organisation du Festival de la Chanson française des 21-22 et 23 octobre.

7. VIE ASSOCIATIVE
Subvention exceptionnelle
Arts&Zik

Aide de 250 € pour encourager la tenue de ce nouvel évènement : Salon de l'artisanat les 25-26 et 27 novembre 2022 qui réunira une vingtaine de stands différents de créateurs, d'artisans d'art.

8. VIE ASSOCIATIVE
Subvention exceptionnelle
TAS

Aide de 800 € en raison de la 10^e édition du Festival de théâtre Jean Rey-Robert, les 4-5 et 6 novembre.

9. VIE ASSOCIATIVE
Subvention exceptionnelle
APE

Aide de 150 € pour l'organisation du marché de Noël 2022.

10. VIE ASSOCIATIVE
Subvention exceptionnelle
Comité de jumelage

Aide de 900 € pour la journée italienne 2022 pour compenser en partie la baisse (500 €) de l'aide du département de 1500 € habituellement.

1. Approbation du compte-rendu du conseil du 20 oct.

2. Compte-rendu des décisions du Maire

■ **Décision 2022-12** : Demande de subventions Conseil régional Occitanie – Aide à la restauration du patrimoine culturel – Tranche 2 – Les travaux sont évalués à 443 103 € HT et les divers honoraires liés aux travaux à 79 550 € HT

■ **Décision 2022-13** : Marché de travaux – Aménagement du nouvel Hôtel de Ville dans l'ancien Château de Saint-Drézéry – Avenant n° 1 – Lot n° 4 : Serrurerie/Ferronnerie/Miroiterie : modification du montant de l'avance porté à 20 %.

3. ENVIRONNEMENT – Plan de sobriété énergétique

M. Le Blevec, adjoint à l'Environnement, rappelle le défi énergétique

qui attend la commune pour l'année 2023 et les années à venir. Depuis 2021, suite au partenariat avec l'ALEC engagé depuis 2 ans, un groupe de travail constitué de M. Le Blevec, M. Lavie, M. Dacheux, Mme la DGS, M. le DST a été constitué en soutien de la commission Environnement afin de partager une vision des enjeux entre les différentes parties prenantes. M. Lavie présente au Conseil municipal l'adoption d'un plan de sobriété énergétique (détails sur saintdrezy.fr).

4. VIE ASSOCIATIVE
Subventions de fonctionnement aux associations 2022/2023

Mme Houvenaghel-Defoort, adjointe à la Vie associative, informe les membres du conseil que la commission qui s'est réunie le 21 novembre dernier a examiné les demandes de subventions pour la période de

septembre 2022 au 31 août 2023. Elle rappelle que la Mairie apporte aussi un soutien logistique aux activités associatives : prêt de salles, de matériels, communications sur les supports municipaux d'information, sur le site de la commune...

Association	Montant
La Dansery	400 €
Comité de Jumelage	500 €
CAC	200 €
Arts&Zik	900 €
Foyer Rural	1 300 €
Tennis Club	200 €
Amicale des Aînés	400 €
TOTAL Vie Associative	3900 €

5. VIE ASSOCIATIVE – Subvention exceptionnelle CAC

Aide de 100 € pour l'organisation d'un spectacle de Noël mêlant danse et théâtre le 11/12/2022.

6. FINANCES – BP 2022 – Décision modificative n°3

Ajustement de certains crédits en fonctionnement et en investissement pour permettre le paiement des mandats notamment l'amortissement de travaux, il est nécessaire de réajuster les sommes inscrites au BP 2022.

DM 3 - BP 2022

IMPUTATIONS BUDGÉTAIRES		Fonctionnement		Investissement	
		D	R	D	R
CHAP 68-6811	Amortissement ACi 2021	39 378,00 €			
CHAP 73-7311	Impôts directs locaux		39 378,00 €		
28041512	Amortissement ACi 2021				39 378,00 €
CHAP 21-2183	Matériel informatique				
CHAP 23-231	Immobilisations corporelles en cours			39 378,00 €	
TOTALX		39 378,00 €	39 378,00 €	39 378,00 €	39 378,00 €

7. FINANCES — Budget primitif 2023

Ce budget 2023 est voté dans un contexte de crise énergétique et d'inflation, et sans reprise des résultats de l'exercice 2022 aussi, le recours à l'emprunt sert de variable d'ajustement des recettes (l'emprunt sera ensuite diminué lors de la reprise du résultat de 2022). **Présentation en page 17 et plus de détails sur saintdrezeray.fr.**

8. FINANCES — Subventions aux coopératives scolaires des écoles — Année scolaire 2022/2023

Mme Biglione-Kaplanski, adjointe aux Écoles, indique qu'il est nécessaire de procéder au vote des subventions allouées aux deux écoles.

Coopérative scolaire maternelle	149 élèves x 6 € = 894 €
Coopérative scolaire élémentaire	219 élèves x 6 € = 1 314 €

9. ÉCOLE JEUNESSE Tarifs des services péri et extra-scolaires

Mme Biglione-Kaplanski, adjointe aux Écoles et à la Jeunesse, présente le travail d'analyse du fonctionnement des différents services

proposés en direction de la Jeunesse par la Commission Enfance Jeunesse et la CAF, partenaire du CTG, Convention Globale Territoriale. Elle propose :

► Une modulation élargie du quotient familial avec 6 tranches. Les quatre premières restent identiques, on crée une tranche de QF de 1500 à 2000 et au-delà de 2000.

► Une nouvelle tarification des services. Il est à noter que les tarifs d'ALSH et d'ALP sauf pour la cantine ne sont pas modifiés pour les tranches dont le coefficient familial se situe entre 0 et 1250 afin de conserver une tarification « sociale » pour les tranches les plus basses. **Les tarifs sont sur le portail familles.**

10. RESSOURCES HUMAINES Régime indemnitaire Police Municipale – IAT

Suite à la titularisation de M. Durili, gardien-brigadier, il est proposé de compléter le régime indemnitaire des agents de police municipale de la commune par la mise en place de l'indemnité d'administration et de technicité. Montant moyen référence : 486,33 €.



11. MARCHÉ PUBLIC Nouvel Hôtel de Ville Avenant lot n°2

M. Dacheux, adjoint aux travaux, rappelle que Le lot n° 2 Charpente/Couverture en tuile creuse/Cuivrie a été attribué à l'entreprise Structure Bois Couverture pour un montant de 182 623,30 € HT. Un avenant en moins-value est proposé de - 7094,80 € HT :

► Réalisation des abergements de cheminée et des éléments d'évacuation d'eau pluviale des couvertures côté rues, prévus initialement en cuir martelé, en zinc naturel.

12. MARCHÉ PUBLIC Nouvel Hôtel de Ville Délégation à Mme le Maire

Pour favoriser une bonne gestion du chantier et comme évoqué lors du précédent Conseil municipal, il est proposé, de donner délégations à Mme le Maire pour signer les avenants pour les 9 lots du marché de travaux de l'hôtel de ville dans les conditions suivantes :

► 10 % dans la limite de 50 000 € par marché de travaux

► Lorsque les crédits sont inscrits au budget.

► Mme le Maire agira par décision dont il sera rendu-compte au conseil municipal suivant.

13. URBANISME Acquisition parcelles Zone UG

M. Le Blevac, adjoint à l'Urbanisme et à l'Environnement, indique l'opportunité d'acquérir les parcelles suivantes : Parcelles AI 606 de 826 m² et 607 de 3548 m² soit un total de 4374 m², réduites d'une future parcelle de 1025 m² en bordure du chemin de la Lavande conservé par le vendeur, soit un total à céder à la commune de 3349 m². Ces parcelles sont classées en zone UG dont « la vocation est la confortation et le développement des constructions liées au service public ou d'intérêt collectif », et font l'objet d'un emplacement réservé au Plan Local d'Urbanisme. Il est proposé d'accepter l'offre de cession pour un montant de 53 €/m² soit 177 497 €. Le propriétaire a signé une promesse de cession permettant cette acquisition. Les frais notariés sont à charge de la commune.

14. URBANISME Bail rural Secteur Les Côtes

M. Le Blevac, adjoint à l'Urbanisme et à l'Environnement, rappelle le projet d'aménagement de l'entrée de Saint-Drézéry côté Teyran, lieu-dit les Côtes. Depuis 2020, profitant de la présence de différents terrains communaux et de la volonté des propriétaires des terres voisines de les vendre, plusieurs parcelles ont été acquises. Cette maîtrise foncière permet maintenant de passer à l'étape de l'aménagement du lieu : les parcelles seront nettoyées et plantées de vignes et/ou d'oliviers valorisant le terroir viticole et agricole de notre commune. Pour permettre ces travaux, la commission Environnement réunie le 26 octobre dernier et la commission Urbanisme le 14 décembre dernier ont validé le principe et le contenu de ce bail rural avec la SARL CARRAT.

15. Rapport sur la qualité et le prix du service Eau pour 2021

Mme le Maire rappelle que le Syndicat Mixte Garrigues Campagne, SMGC, exerce la compétence eau potable. M. Dacheux qui siège à cette instance présente le rapport.

EAU POTABLE 2021 — Les chiffres clés :

- 7 installations de production (+ 1)
- 35 réservoirs (+ 1)
- 726 km de réseau (+ 0,2 %)

	2020	2021	N/N-1
Nombre d'habitants desservis	65 538	67 472	+ 2,9 %
Sur Saint-Drézéry	2 575	2 686	+ 4,3 %

	2020	2021	N/N-1
Nombre d'abonnés (clients)	27 477	28 608	+ 4,1 %
Sur Saint-Drézéry	1 183	1 246	+ 5,3 %

	2020	2021	N/N-1
Volume vendu aux abonnés m ³	4 997 058	4 980 502	- 0,3 %
À Saint-Drézéry	199 444	182 079	- 8,7 %

	2020	2021	Standard
Consommation par habitant : Litre / habitant / jour	181	176	200
Consommation par abonné : m ³ / abonné / an	155	148	120

Hausse du rendement du réseau (+ 1,1 %) soit un passage de 80,6 à 81,5 %

- Prix TTC du m3 pour 120 m3/an au 1/01/2021 : 1 € 73
- Prix TTC du m3 pour 120 m3/an au 1/01/2022 : 1 € 77

EAU BRUTE 2021 — Quelques chiffres :

- Longueur de réseau : 52, 536 km (51 km en 2020 soit +3 %)
- Le taux de rendement est en hausse (+3,85 %) de 80,03 à 83,11.
 - Deux fuites ont été détectées et réparées.
- Les tarifs de vente d'eau brute et de branchements 2021 n'ont pas évolué depuis 2020.

GARAGE SALVADOR
AGENT RENAULT
réparation toutes marques, petite carrosserie, vente véhicules neufs et occasions

25 avenue de la méditerranée
34 160 Saint-Drézéry

04.67.86.91.33
salavdor.garage.34@gmail.com

<https://goo.gl/maps/qjkNYHgyqETPdRv9>
<https://www.facebook.com/salvador34160>


SCAN ME

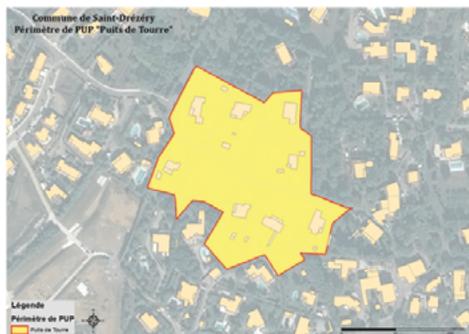
► RENCONTRE AVEC LE SÉNATEUR



Le 18 novembre, Madame le Maire, accompagnée de Françoise Sirven, Adjointe, a reçu le sénateur Christian Bilhac dans le cadre des « Rencontres du territoire 34 » entourées d'autres élus des communes voisines, Génies BALAZUN, Maire de Restinclières; Jean-Claude ARMAND, Maire de Saint-Jean de Cornies; Eliane LLORET, Maire de Sussargues; Denis DEVRIENDT, Maire de Galargues; Agnès ROUVIERE ESPOSITO, Maire de Buzignargues; Yvon PELLET, Maire de Saint-Génies des Mourgues, Vice-président du Département; Yves GRUVEL, adjoint Saint-Jean de Cornies; Laurent BASTIDE, Adjoint Saint-Génies des Mourgues, Joël RAYMOND, Maire de MONTAUD, Vice-Président de Montpellier Méditerranée Métropole et représentant à ce titre le président Michaël Delafosse. Ces échanges permettent aux élus avec leur connaissance du terrain de s'exprimer sur les difficultés rencontrées. Le sénateur de son côté fait entendre la voix des élus locaux. La discussion a majoritairement porté sur le financement des communes en insistant sur le fait que les lois devraient être adaptées au territoire. Le sénateur se réjouit d'affirmer que cette année la discussion budgétaire ira à son terme. Elle est marquée par un fil directeur : la prise en compte du contexte énergétique et inflationniste pour les particuliers, pour les entreprises et pour les collectivités locales.

► QUARTIER « PUIS DE TOURRE »

► Le 17 novembre, la mairie et la métropole ont présenté aux riverains le projet d'aménagement de la voirie du secteur « puits du Tourre », situé entre le chemin du Courbessac et la rue du mistral. Ce projet permettra aux riverains de réaliser des constructions sur leurs parcelles, avec l'arrivée de l'assainissement collectif. À ce jour, une dizaine de logements sont programmés sur ce secteur :



► Après plusieurs années d'études, le projet est dorénavant finalisé avec la réfection complète du chemin du « puits de Tourre » et la présentation du nouveau sens de circulation. Les travaux sont programmés premier semestre 2023.

URBANISME

► MURS DE CLÔTURE

► Dans le bulletin municipal de février 2022, nous rappelions l'obligation faite aux propriétaires de maisons individuelles de se conformer à la réglementation concernant les murs de clôture. Certains propriétaires ont depuis entrepris cette démarche et nous les remercions. Ils participent ainsi à l'amélioration du cadre de vie de tous les Saint-Drézériens. Toutefois, malgré la campagne de sensibilisation menée par la municipalité avec la participation active du Service de l'Urbanisme, la proportion de murs de clôture bruts reste importante. Ainsi, dans les prochaines semaines, les propriétaires toujours concernés par cette problématique de « murs non crépis » se verront adresser un courrier officiel de rappel les invitant à procéder à une mise en conformité dans les meilleurs délais. Nous anticipons d'ores et déjà sur un retour positif à cette relance grâce à une adhésion encore plus large à notre démarche d'embellissement du village. Le prochain bilan de cette campagne sera réalisé avant fin 2023. La mise en place de nouvelles mesures pourra être décidée.

► 19 NOVEMBRE : AMF AU CHÂTEAU DE CASTRIES

Samedi 19 novembre, l'Association des Maires de France 34, dont son président est Frédéric Roig, nous a réunis dans le magnifique château de Castries pour son Assemblée Générale. Beaucoup d'élus de tout le département étaient présents. De nombreuses informations intéressantes nous ont été présentées par les différents services de l'État.



RÉALISATIONS - TRAVAUX

► BÂTIMENTS



1. MAISON DES ASSOCIATIONS : Rampe d'accès aux salles du 1^{er} étage — 2 à 5. HÔTEL DE VILLE : Démolition intérieure. Nettoyage des joints de la façade. Ouverture de la baie côté cour. Restauration de la cheminée — 6. ÉCOLE DE LA RÉPUBLIQUE : Pose des pics pigeons — 7 & 8. ÉCOLE DE LA LIBERTÉ : Pose d'un écran numérique interactif. Remplacement des bandes antidérapantes — 9 à 11. ÉCOLE MATERNELLE : Une classe de plus en leds. Fabrication d'un support pour le vidéo projecteur. Remplacement de la chaudière — 12. SELF : Pose de porte-manteaux — 13. SELF : Pose de plaques « Commune économe en eau » — 14. NOUVEAU BUREAU pour le policier municipal (déménagement)

▶ VOIRIES



CHEMIN DES GRIVES — CHEMIN DE MANÉLY. Les chemins ont fait peau neuve. Sous maîtrise d'ouvrage conjointe métropole / commune, les travaux de réalisation ont été attribués à la société biterroise Brault TP, agence de Vendargues. Débutés en juin, terminés mi-décembre, ils ont consisté en :

- La réfection des enrobés de chaussée,
- La requalification des fossés pour une meilleure gestion hydraulique,
- L'enfouissement des réseaux électriques et la création de trottoirs,
- L'installation de dispositifs de ralentissement des véhicules tels plateaux traversants et écluses permettant une circulation alternée, avec instauration d'une vitesse limitée à 30 km/h,
- Des réalisations diverses enfin, tels remplacement ou rénovation de clôtures.

▶ ESPACES VERTS



1 à 5. **ENTRETIEN** : Lotissement Le vallon des Loriots. Jardin de Gaston. Abords du tennis. Parking des écoles. Abords du restaurant scolaire — 6. **CIMETIÈRE** : Nettoyage. Désherbage. Préparation de la Toussaint — 7 & 8. **PARC** : Mise en peinture et pose du mobilier du parc

▶ COMPOSTAGE À LA FERME

Dans le cadre d'un projet expérimental d'économie circulaire, la métropole et le SMGC (Syndicat Mixte Garrigue Campagne) ont créé un partenariat auprès de 3 agriculteurs du village concernant l'apport gratuit de broyats de déchets verts du territoire provenant essentiellement des déchetteries. Les agriculteurs s'engagent à transformer ce broyat en compost normé sur leur domaine, avant de les épandre sur leurs parcelles. L'apport de ce compost, produit fabriqué localement à partir de déchets verts du territoire, permet d'améliorer la qualité des sols dans le cadre de la transition agroécologique et de la protection de l'eau. Merci aux différents partenaires de ce projet pour cette action concrète « d'économie circulaire », au service de notre environnement.

▶ LA ZFE À MONTPELLIER

▶ Origine et définition de la ZFE

La Zone à faible émission (ZFE) est un dispositif national rendu obligatoire dès 2021 dans dix métropoles — dont Montpellier — par la loi d'orientation des mobilités (LOM) puis la loi Climat et Résilience. Elle vise à interdire progressivement la circulation des véhicules les plus polluants dans un périmètre.

▶ 2 phases programmées sur la métropole



▶ Obligation d'apposer la vignette « Crit'air » sur le pare-brise

Dès le 1^{er} juillet 2023, les véhicules sans vignette Crit'Air sont interdits dans la ZFE.

▶ Au 1^{er} janvier 2023

• Pour les particuliers

Seules les voitures essence antérieures à 1997 (1^{re} immatriculation jusqu'au 31 décembre 1996) et voitures diesel antérieures à 2001 (1^{re} immatriculation jusqu'au 31 décembre 2000) sont concernées par l'interdiction de circuler en 2023.

• Pour les motards

L'interdiction des deux-roues motorisés non classés (immatriculés avant juin 2000) est reportée au 1^{er} janvier 2024.

La période pédagogique est poursuivie du 1^{er} janvier au 31 juillet 2023. Aucune verbalisation ne sera effectuée durant cette période. Pour tous renseignements sur les modalités de mise en œuvre de la ZFE sur la métropole, vous trouverez les informations sur www.montpellier3m.fr/vivre-transport/zone-faibles-emissions ou en téléphonant 04 99 54 76 76 (du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30) ou par mail : zfe@montpellier3m.fr

▶ Quelles sont les dérogations ?

- Les véhicules nationaux, d'intérêt général, d'État.
- Les véhicules possédant la carte mobilité inclusion (personne handicapée ou ayant des difficultés à se déplacer).
- Les véhicules de collection.
- Les véhicules « petits rouleurs » : pour les propriétaires d'un véhicule parcourant moins de 8000 kms/an (formulaire à remplir).
- Les véhicules bénéficiant d'une dérogation locale : demande à établir auprès de la métropole.

► NETTOYONS LA NATURE

La commission environnement extramunicipale, accompagnée de l'association SDE, l'association des chasseurs, la mairie et la métropole organise le samedi 15 avril 2023 une journée «nettoyons la nature». Venez nombreux nous rejoindre pour cet évènement qui se terminera par un apéritif offert par la municipalité et un repas tiré du sac dans le parc.

Pour rappel : des colonnes d'apports volontaires journaux, magazines, verre, vêtements sont à votre disposition et réparties sur la commune, centre du village et quartiers. Pour les bio déchets, le compostage individuel est possible : il vous suffit de demander votre composteur individuel gratuit en mairie! Un composteur collectif est disponible également dans le parc.



► POSE DE PANNEAUX «STOP DÉPÔT SAUVAGE»

Pour les dépôts sauvages par des particuliers, une amende de 135€ pourra être dressée. Respectons notre environnement !

► ÉTAT CIVIL



† Décès

Toutes nos condoléances aux familles et amis de :
 Nicole ALPHONSO, épouse de Patrick GALLOIS, 31 août 2022
 Georgette ROSE, veuve de Roger RICHARD, 19 septembre 2022
 Bernard ARNAUD, 27 septembre 2022
 Michel PEIGNAULT, 2 octobre 2022
 Jacqueline CROUZILLAC, veuve d'Aldo COLLAVIZZA, 7 octobre 2022
 Julie FERNANDES, épouse de Yohann BALAGUER, 17 octobre 2022
 Sébastien FAUQUE, époux de Delphine PHILIPPE, 21 novembre 2022
 Jean-Pierre BERTRAND, époux de Lucette CAUSSEL, 22 novembre 2022
 Yves SIRVENT, époux d'Andrée TUFFÉRY, 2 décembre 2022
 Jean CHAMBON, époux de Geneviève PAUVERT, 14 décembre 2022

Léo CADOR, 25 août 2022, fils de Cyril CADOR et de Marine DALBY
 Apolline NUNEZ, 12 septembre 2022, fille de Clément NUNEZ et de Valentine FORNIELES
 Zayn KHALDI, 21 septembre 2022, fils de Salah KHALDI et de Juliette NOE
 Timéo MENGUAL, 12 octobre 2022, fils de Guillaume MENGUAL et de Jessica MORENO
 Islem BENASSES, 14 octobre 2022, fils de Dayna BENASSES
 Diane METAYET, 18 octobre 2022, fille de Lionel METAYET et de Cyrielle SIGU
 Meïlie ARNIER, 29 novembre 2022, fille de Romain ARNIER et de PADOVANI Céline

👰 Mariages

Toutes nos félicitations aux nouveaux époux.
 Robin CLAVE et Julie DESPOSTE, 3 septembre 2022
 Thibault MARTIN et Anaïs CUMINAL, 9 septembre 2022
 Guillaume CARBONNEAU et Méryl SANIGOU, 1^{er} octobre 2022
 Hervé GALLOIS et Rachael CROSS, 31 octobre 2022

👶 Naissances

Bébé est là ! Félicitations ! Bienvenue à :
 Giulia BRUEL, 18 août 2022, fille de Mathias BRUEL et de Camille PINTO

► PORTRAIT DE STÉPHANE, COORDONNATEUR ENFANCE JEUNESSE



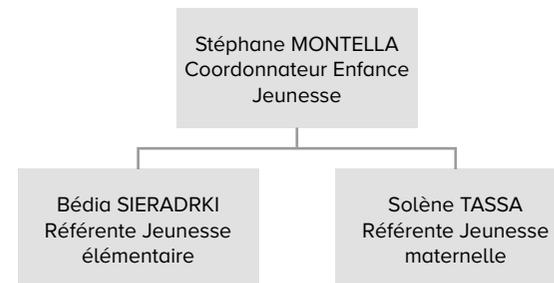
► Nous avons eu le plaisir, début septembre, d'accueillir Stéphane Montella en tant que Directeur du Service Jeunesse. Après quelques mois d'acclimatation à Saint-Drézéry, il est temps pour nous d'apprendre à mieux le connaître.

- Son parcours : Stéphane est né en Alsace et il est arrivé dans notre région en 2008. Il s'est alors très vite intéressé aux traditions locales car elles reflètent selon lui les valeurs et l'histoire d'une région, ville ou village. Il a suivi des formations pour travailler dans l'animation sur le terrain et c'est lorsqu'il s'est retrouvé en situation avec les enfants qu'il a su qu'il avait trouvé sa voie 😊
- Ses 3 qualités principales : Stéphane sait se rendre disponible. Il est positif et a toujours le sourire! Il est patient (il paraît que c'est une qualité essentielle avec les enfants)!
- Ses perspectives : que la Jeunesse soit un acteur de la vie du village et ancrée dans les traditions
- Son plat préféré : les pâtes à la carbonara
- Son dessert préféré : la crème brûlée
- Son passe-temps favori : les randonnées. Si vous aussi vous empruntez les chemins autour de Saint-Drézéry vous avez toutes les chances de le croiser
- Son film préféré : *Les petits mouchoirs* réalisé par Guillaume Canet
- Son artiste préféré : Francis Cabrel

► UNE NOUVELLE ORGANISATION POUR LE SERVICE JEUNESSE

► Avec l'arrivée de Stéphane, nous avons mis en place l'organisation suivante :

► Il y a donc maintenant deux référentes (une maternelle et une élémentaire) au contact quotidien avec les enfants et Stéphane qui coordonne le service Jeunesse.



Le service Jeunesse a fait son repas de Noël avant des vacances bien méritées !



École Maternelle : 04 67 86 48 39
 École Primaire : 04 67 86 93 77
 Service Jeunesse : 06 62 87 34 59

► LES VACANCES DE LA TOUSSAINT

► Ces vacances ont été riches en activités pour les petits et les plus grands : pâtisserie, expériences scientifiques, cérémonie des Oscars sur tapis rouge, activités autour des émotions et sensations fortes pour nos ados (escalade, accrobranche, karting...) Et ces deux semaines ont été marquées par deux événements : une après-midi organisée par le club taurin Lou Charlot avec de beaux ateliers autour des traditions de la Camargue et de ses manadiers. Nous les remercions chaleureusement pour ce moment d'échange et de partage qui s'est conclu autour d'un goûter et Halloween qui, en plus des activités réalisées a permis de se retrouver dans une ambiance festive dans la salle Cardonnet pour une fête organisée de main de maître par l'APE grandement aidée par Francis DEBARGE. Un grand merci aux membres de l'APE, à Francis et à tous les bénévoles qui ont pensé et permis cette soirée.



► UNE SOIRÉE « RÉCUP »

► Le mardi 22 novembre, le Relais Petite Enfance (RPE) organisait un atelier de fabrication de jeux à partir de matériaux de récupération. C'est à partir de bouteilles, cartons, boîtes à œufs et autres que les assistantes maternelles présentes ont pu apprendre à fabriquer de petits jeux de récup. Cet atelier, organisé et animé par Charlotte PETIT-SOUBEIRAN et Caroline GUEGUEN, nos deux animatrices du RPE, s'est conclu autour d'un apéritif partagé.

► ÉVOLUTION DES TARIFS DES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES

► Comme nous en informions les familles dans un courrier distribué en début d'année, la situation économique et l'inflation nous obligent à revoir nos tarifications et notre organisation pour les activités périscolaires et extrascolaires. En effet, la commune de Saint-Drézéry ne bénéficie d'aucun bouclier qui permettrait de maintenir les dépenses de la commune. Aussi, uniquement sur le budget électricité, nous enregistrons une hausse de 150 % soit près de 100 000 €. À cela s'ajoutent d'autres hausses liées à l'inflation. Au niveau activités pour nos enfants, nous avons décidé des orientations suivantes, qui ont été votées le 15 décembre 2022 en conseil municipal :

- Les tarifs des trois premières tranches de quotient familial sont maintenus sans aucune hausse pour les prestations d'ALP matin, midi et soir (QF de 0 à 1250) et sur les quatre premières tranches pour les prestations d'ALSH mercredis et vacances scolaires (QF de 0 à 1500)
- Nous créons 2 tranches hautes supplémentaires (QF supérieur à 1251 pour l'ALP et 1500 pour l'ALSH)
- Le tarif du repas augmente de 0,20 € (répercussion de la hausse appliquée par Scolarest).

Ces augmentations, appliquées au 1^{er} février, ont fait l'objet d'un travail soutenu afin de ne pas représenter une charge supplémentaire trop lourde pour les familles et en optant pour une évolution équitable socialement, par le maintien des tarifs des premières tranches de revenus.

• Tarifs applicables au 1^{er} février 2023

QF (revenus annuels / 12 / nb de parts)	TARIFS ALP			
	ALP MATIN	ALP MIDI	ALP MIDI avec repas à 3,35 €	ALP SOIR
0 à 750	0,65 €	0,75 €	4,10 €	0,80 €
751 à 1000	0,70 €	0,80 €	4,15 €	0,90 €
1001 à 1250	0,75 €	0,85 €	4,20 €	1,00 €
1251 à 1500	0,85 €	0,95 €	4,30 €	1,10 €
1501 à 2000	0,95 €	1,05 €	4,40 €	1,20 €
Plus de 2001	1,05 €	1,15 €	4,50 €	1,30 €

QF (revenus annuels / 12 / nb de parts)	TARIFS MERCREDI	
	ALP MERCREDI JOURNÉE	ALP MERCREDI 1/2 JOURNÉE
0 à 750	15,00 €	12,00 €
751 à 1000	17,00 €	13,50 €
1001 à 1250	19,00 €	15,00 €
1251 à 1500	21,00 €	16,00 €
1501 à 2000	22,00 €	18,00 €
Plus de 2001	23,00 €	20,00 €

QF (revenus annuels / 12 / nb de parts)	TARIFS ALSH 2023				
	ALSH - MATERNELLE		ALSH - ÉLÉMENTAIRE		ADOS
	5 jours	4 jours	5 jours	4 jours	
0 à 750	95 €	85 €	80 €	70 €	55 €
751 à 1000	105 €	95 €	87 €	77 €	65 €
1001 à 1250	110 €	100 €	95 €	85 €	75 €
1251 à 1500	115 €	105 €	100 €	90 €	85 €
1501 à 2000	120 €	110 €	105 €	95 €	95 €
Plus de 2001	125 €	115 €	110 €	100 €	105 €

► TRIER VOTRE VERRE



► En ce qui concerne les vacances, vous ne le savez peut-être pas, mais la commune participe financièrement aux semaines de vacances. Ces dernières années, sa participation est passée de 30 % à presque 50 % pour trois raisons essentielles : la baisse de l'aide de la CAF, les salaires de nos agents et les prestations extérieures. Dans le but d'assurer une offre d'animation qualitative et respecter les taux d'encadrement imposés par la réglementation, nous avons déterminé un nombre de places pour chaque période de vacances. Pour ne pas pénaliser les familles, nous nous sommes basés sur les inscriptions réalisées sur les différentes périodes de vacances en 2022, ce qui nous permet d'assurer les places suivantes :

- Petites vacances : Maternelle 40 places — élémentaire 36 places
- Grandes vacances (juillet) : Maternelle 48 places — Élémentaire 60 places

Ces effectifs, connus à l'avance, nous permettent une sécurité dans le recrutement des animateurs. Nous pouvons ainsi pérenniser des postes d'animateurs, connus des enfants, qui sont de fait des repères sécurisants et rassurants pour eux et qui permettent un meilleur suivi de vos enfants. De manière à ce que ce fonctionnement soit efficace, les inscriptions commenceront 4 semaines avant le début des vacances, sur une période de 15 jours. Si toutefois certaines inscriptions ne pouvaient se réaliser du fait du nombre de places, nous établirons une liste d'attente afin que les familles puissent être contactées par ordre d'inscription en cas de désistement. Par ailleurs, afin d'assurer une meilleure équité dans l'affectation des places, les enfants venant d'autres communes (petits enfants dont les grands-parents habitent le village) ne seront pas prioritaires, mais inscrits sur liste d'attente et ne bénéficieront de places que s'il en reste à la fin de la période d'inscription.

► Le service Jeunesse reste à votre écoute pour toute question qui pourrait subsister.



AGENDA

FÉVRIER 2023

Samedi 11 février
Soirée des adhérents
Saint-Drézéry Patrimoine
Salle Brassens

MARS 2023

Samedi 11 mars
Concert M3M
Salle Brassens



Mardi 21 mars
Réunion publique PLUi
Salle Brassens

Samedi 25 mars
Carnaval - École Maternelle,
APE et Municipalité

**Du Vendredi 31 mars au
Samedi 2 avril**
Fête du Printemps
Club Taurin Lou Charlot
Parc Municipal



AVRIL 2023

Sam. 1^{er} au dim. 16 avril
Tournoi de Tennis
Jeunes
Tennis Club



Lundi 3 avril
Don du sang
Salle Brassens

Dimanche 9 avril
Spectacle - chasse aux œufs
Salle Brassens - Parc Municipal

Vendredi 14 avril
Journée internationale de la
danse - CAC
Bibliothèque



Samedi 15 avril
Nettoyage nature
Commission Environnement
extra-municipale

MAI 2023

Sam. 6 au dim. 28 mai
Tournoi de Tennis Adultes
Tennis Club

Samedi 13 mai
Tournoi de foot Jean Causse
ESDJ

Dimanche 14 mai
Vide-grenier - APE
Parc Municipal



Dimanche 14 mai
Fête de l'Europe
Clapiers

Samedi 27 mai
Marché nocturne
Club Taurin
Parc Municipal

JUIN 2023

Dimanche 4 juin
Les Foulées du
Bérange
Parc Municipal



Dimanche 4 juin
Spectacle de théâtre - CAC
Salle Cardonnet



Samedi 10 juin
Gala du CAC
Parc Municipal



Vendredi 16 juin
Kermesse des écoles - APE
Écoles

Samedi 17 juin
Gala de la Dansery
Parc Municipal

Jeudi 22 juin
Spectacle Nez
Rouges - CM2
Parc Municipal



Samedi 24 juin
Restitution projet
ASK - Compagnie
Anima – Municipalité – M3M
Parc Municipal



Samedi 24 juin
Saint-Jean en musique
Place Cambacères

Jeudi 29 juin
Festival Montpellier Danse
Parc Municipal

JUILLET 2023

Samedi 1er juillet
Gala du Foyer Rural
Parc Municipal

Lundi 3 juillet
Don du sang
Salle Brassens

